

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

A photograph of five offshore wind turbines in a row, extending from the foreground into the distance over a calm blue sea. The sky is clear and light blue. The turbines are white with three blades each. Their reflections are visible in the water.

Réussir avec vous  
dans le secteur de l'énergie

Septembre 2014



---

## Les enjeux

---

Le secteur de l'énergie se trouve aujourd'hui confronté à des défis aussi considérables que divers, dont la conjonction est sans précédent : stagnation de la consommation en Europe et accroissement ailleurs, construction du marché intérieur, enjeux stratégiques de l'indépendance énergétique et de la compétitivité industrielle, défi climatique, précarité énergétique, besoins massifs d'investissements dans les moyens de production (classiques et renouvelables, gaz de schiste) et dans les infrastructures (réseaux, sites de

stockage, trains de liquéfaction et terminaux méthaniers, etc.), nucléaire de 4<sup>e</sup> génération, *smart grids*, efficacité énergétique, intégration des effacements dans le pilotage des systèmes électriques... Pour vous aider à les relever, CMS Bureau Francis Lefebvre vous propose une approche qui repose sur une connaissance approfondie de votre secteur d'activité, sur les synergies entre nos bureaux et ceux des cabinets membres de CMS, sur l'expérience et l'expertise juridique de nos avocats, dont certains sont dédiés à l'énergie.

---

## Nos domaines d'intervention

---

Dans l'énergie, tous les acteurs (entreprises du secteur, pouvoirs publics, consommateurs) doivent aujourd'hui s'adapter à un univers en rapide évolution, sans orientation politique claire, qui suscite notamment des questions de droit international, de droit public et de réglementation économique, de droit de l'environnement, de droit de la concurrence et de la régulation, de fiscalité, de droit immobilier, de droit des contrats, de droit bancaire et de droit social. Pour les assister de manière professionnelle et dynamique, nos avocats mettent à leur disposition une large palette d'expertises dédiées :

- interprétation des conventions internationales, de la législation et de la réglementation tant communautaire que nationale, conseil et assistance en ce qui concerne leur évolution ;
- contribution aux études de faisabilité et assistance aux projets de toutes tailles (fusions, acquisitions, cessions d'actifs, partenariats classiques ou innovants, droits de tirage, construction d'unités de production classiques ou renouvelables, à terre ou en mer, obligation d'achat et appels d'offres) ;
- conseil et assistance en matière de concentrations de dimension nationale ou communautaire, anti-trust et aides d'Etat ;
- appui à la négociation entre autorités concédantes et concessionnaires, entre producteurs et consommateurs, entre industriels et prestataires de services, entre acteurs concurrentiels et opérateurs régulés, entre ces derniers et le régulateur, entre producteurs d'électricité ; mise en concurrence de concessions hydroélectriques ;
- assistance juridique aux start-up et initiatives innovantes, aux projets d'exploration ou d'exploitation de pétrole et gaz non conventionnels ;
- assistance aux projets de changement de forme juridique, application des lois de privatisation ;
- optimisation des schémas fiscaux et sociaux, problématiques tarifaires ;
- contentieux (devant les juridictions administratives ou judiciaires) et règlements de différends.

---

## Notre approche

---

Pour vous garantir une expertise juridique et fiscale de premier rang, nos spécialistes en droit de l'énergie peuvent s'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire maîtrisant tous les domaines du droit, notamment le droit public, la fiscalité, le droit de l'environnement, le droit de la concurrence, le droit des affaires, le droit immobilier et de la construction et le droit social.

Nous sommes également habitués à intervenir avec des économistes ou des consultants spécialistes du secteur. Cette approche globale repose sur notre volonté d'appréhender les enjeux de chacun de nos clients, au-delà des questions de pure technique juridique et fiscale. Elle permet à nos avocats de :

- prendre en compte votre stratégie, en toutes ses dimensions, dans le contexte très évolutif de ce secteur d'activité ;
- vous aider à réaliser vos opérations et à atteindre vos objectifs stratégiques, tant au plan national qu'à l'échelle internationale (en s'appuyant, chaque fois que de besoin, sur le réseau CMS) ;
- vous conseiller dans une perspective dynamique et de long terme, tant il est vrai que, dans l'énergie, les stratégies gagnantes ne peuvent reposer sur des considérations de court terme.

---

## Nos clients

---

Les organisations qui nous font confiance sont publiques (Etats, autorités publiques nationales et locales, françaises et étrangères, entreprises publiques) aussi bien que privées (entreprises privées, concurrentielles ou régulées, utilities et acteurs de niche, multinationales et PME ou même start-ups). Pour elles, nous travaillons sur des missions nationales ou internationales, en parfaite collaboration dans ce dernier cas avec les membres du réseau CMS.

A tous nos clients, nous offrons une garantie de qualité et une déontologie rigoureuse, en leur délivrant des recommandations fiables, réalistes et adaptées à leurs objectifs.

### CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE EN BREF

- 380 avocats dont 100 associés.
- Avec près de 90 ans d'expérience, CMS Bureau Francis Lefebvre est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires en France.
- Membre de CMS, réseau majeur de cabinets d'avocats indépendants européens : 3000 avocats installés dans 58 bureaux dans 32 pays, avec une forte présence en Europe Centrale et Orientale, ainsi qu'en Afrique du Nord.

### NOTRE EQUIPE ENERGIE

En France, 14 avocats experts en droit de l'énergie et dans les domaines du droit des affaires et de la concurrence, du droit social et du droit fiscal touchant le secteur de l'énergie sont à votre disposition. Ils travaillent en étroite collaboration avec nos avocats experts en droit de l'énergie basés en Afrique, Europe de l'Ouest, Centrale ou de l'Est, Moyen-Orient et Asie.

## CONTACT

Christophe Barthélemy, avocat associé - T + 33 1 47 38 55 80 - christophe.barthelemy@cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre  
1-3 villa Emile Bergerat  
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex  
France

T +33 1 47 38 55 00  
E info@cms-bfl.com

**CMS Bureau Francis Lefebvre**, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements, et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « le cabinet CMS » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs bureaux. Consulter le site Internet [www.cms-bfl.com](http://www.cms-bfl.com) pour obtenir des informations complémentaires.

**Les cabinets membres de CMS sont :**

CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni, Associazione Professionale (Italie);  
CMS Albiñana & Suárez de Lezo S. L. P. (Espagne);  
CMS Bureau Francis Lefebvre S.E.L.A.F.A. (France);  
CMS Cameron McKenna LLP (UK);  
CMS DeBacker SCRL / CVBA (Belgique);  
CMS Derks Star Busmann N. V. (Pays Bas);  
CMS von Erlach Poncet SA (Suisse);  
CMS Hasche Sigle, Partnerschaft von Rechtsanwälten und Steuerberatern (Allemagne);  
CMS Reich-Rohrwig Hainz Rechtsanwälte GmbH (Autriche) et  
CMS Rui Pena, Arnaut & Associados RL (Portugal).

**Implantations CMS :**

Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Genève, Glasgow, Hambourg, Istanbul, Kiev, Leipzig, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luxembourg, Lyon, Madrid, Mexico, Milan, Moscou, Munich, Muscat, Paris, Pékin, Prague, Rio de Janeiro, Rome, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

[www.cms-bfl.com](http://www.cms-bfl.com)